



Renseignements sur l'évacuation des personnes âgées de leur collectivité

Community Evacuation Information for Seniors

La préparation en cas de désastres, comme un incendie, une inondation, un glissement de terrain, un tremblement de terre ou de graves intempéries, exige de bien prendre en compte les besoins des personnes âgées.

Les personnes âgées qui vivent seules, sont malades ou handicapées, auront besoin d'une assistance particulière et d'un plan de mesures d'urgence.

Qu'arrivera-t-il si je dois évacuer mon domicile lors d'une situation d'urgence?

Si la police ou la GRC vous ordonne d'évacuer votre maison ou votre collectivité, quittez immédiatement les lieux. Vous êtes en danger.

Les services d'urgence fourniront des informations sur les voies de transport et le logement.

Ne retournez à votre domicile que si les services d'urgence déclarent que cela est possible en toute sécurité.

Comment puis-je me préparer à évacuer lors d'une situation d'urgence?

Mettez sur pied un réseau d'entraide fiable, composé d'au moins trois personnes pour vous porter secours en cas d'urgence. Donnez-leur les clés de votre domicile et ajoutez leurs coordonnées à un plan d'urgence mis en commun.

Il est important d'informer votre réseau d'entraide si vous souffrez d'un quelconque trouble de santé ou si vous devez prendre des

médicaments. Montrez-leur comment faire fonctionner les équipements médicaux de mobilité comme les élévateurs verticaux pour personne, les fauteuils roulants ou les scooters électriques.

Prenez des dispositions pour que votre réseau d'entraide puisse immédiatement prendre de vos nouvelles après la survenue d'une catastrophe.

De quelles provisions devrais-je disposer en cas d'urgence?

Il est important de planifier et de réfléchir à vos besoins personnels en cas d'urgence. Pensez à ce dont vous aurez besoin, assurez-vous que ces objets sont facilement accessibles et qu'ils peuvent être déplacés dans la mesure du possible.

Liste des articles essentiels en cas d'urgence permettant d'assurer sa survie pendant 72 heures :

- eau potable – 4 litres par personne et par jour pendant au moins 3 jours
- aliments – approvisionnement d'aliments non périssables pour au moins 3 jours et un ouvre-boîte manuel
- une trousse de premiers soins
- un téléphone cellulaire accompagné de chargeurs, d'un onduleur ou d'un chargeur solaire
- des cartes locales et un montant d'argent liquide en petites coupures
- un masque protecteur contre la poussière pour aider à filtrer l'air contaminé

- des vêtements de saison et des chaussures
- des sacs à ordures, des lingettes humides et des attaches plastiques pour assurer l'hygiène personnelle
- des articles spéciaux comme des médicaments sur ordonnance, des aliments répondant à un régime alimentaire particulier, des équipements nécessaires aux personnes handicapées et autres articles nécessaires selon vos problèmes médicaux, le cas échéant
- une lampe de poche à pile ou à manivelle et des piles supplémentaires
- une radio à pile ou à manivelle et des piles supplémentaires
- un sifflet pour appeler à l'aide
- un exemplaire de votre plan d'urgence et une liste des personnes à contacter qui comprend les noms et les numéros de téléphone des membres de votre famille, d'amis, de vos fournisseurs de soins de santé et des personnes qui vous soignent

Articles supplémentaires en cas d'urgence :

- un petit sac renfermant des clés supplémentaires pour votre automobile et votre domicile
- des vêtements et des chaussures de rechange pour chacun des membres de votre foyer
- un sac de couchage ou une couverture d'urgence (en aluminium) pour chacun des membres de votre foyer
- du papier hygiénique et autres articles de soins personnels
- des gants de sécurité
- des outils de base comme un marteau, des pinces, une clé plate, des tournevis, des attaches et des gants de travail
- un petit réchaud et du combustible – suivez les directives du fabricant et rangez-le convenablement

Dans le cadre de votre plan d'urgence, prévoyez de rassembler les articles ci-dessous et mettez-les dans un sac de voyage pour qu'ils soient prêts pour un départ éventuel :

- vos papiers personnels et des pièces d'identité avec photo
- un récapitulatif de vos antécédents médicaux ou de vos problèmes de santé, dont les maladies chroniques et une chirurgie récente
- la liste de vos médicaments et un exemplaire de vos ordonnances
- un surplus de vos médicaments et de vos suppléments vitaminés
- vos lunettes et vos chaussures d'ordonnance
- un dentier et du produit de nettoyage additionnels
- un appareil auditif et des piles supplémentaires
- des aides à la mobilité comme des cannes, des déambulateurs et un siège de toilette surélevé – déterminez si vous pouvez les apporter avec vous ou les utiliser en situation d'urgence
- des appareils respiratoires particuliers
- des fournitures pour l'incontinence

Remettez aux membres de votre famille et à vos amis une liste des coordonnées d'amis, de voisins, d'organismes, de professionnels de la santé et de personnes soignantes.

Pour de plus amples renseignements

Pour plus de renseignements sur la préparation en cas d'urgence, consultez :

- PreparedBC
www2.gov.bc.ca/gov/content/safety/emergency-preparedness-response-recovery/preparedbc
- La Croix-Rouge canadienne à
www.croixrouge.ca

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.